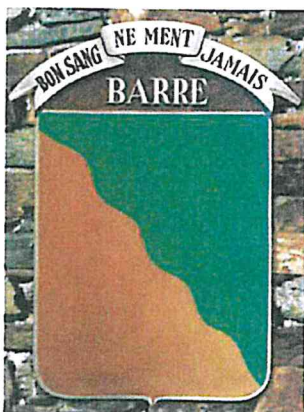




PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 09

Absents : 02

Date de convocation : 21/07/2025

Présents :

BONNET Michel
BOUSQUET Pascal
MILHAU Régis
MURILLO Véronique

RASCOL Claude
RASCOL Nicolas
ROULENQ Didier
SEGUIER Céline
VIDAL Vincent

Absents :

GUIRAUD Magali
AZAÏS David

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 29 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Barre, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Barre sous la présidence de Monsieur Vincent VIDAL, Maire.

Mr Vincent Vidal prend la présidence de la réunion du conseil.
Mr Didier Roulenq est nommé secrétaire de séance.

Approbation du PV du conseil municipal du 26 juin 2025 :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal si des modifications doivent être apportées au PV du 26 juin 2025 qui a été envoyé au préalable.

Il demande ensuite de bien vouloir approuver le PV.

Entendu le rapport du Maire,

Résultat du vote : ADOPTE

Votants : 9

Pour : 9

• **Délibération concernant la signature d'un contrat de parrainage avec les sociétés « Cambert Energie » et « Ferme Eolienne de Puech de Cambert » :**

Monsieur Le Maire présente le contrat de parrainage avec les sociétés « Cambert Energie » et « Ferme Eolienne de Puech de Cambert ». Le matériel démantelé lors du repowering sera recyclés en mobiliers urbains dont la Commune de Barre souhaite se doter pour agrémenter le projet d'aménagement des abords du Lac du Dèvès.

Les sociétés « Cambert Energie » et « Ferme Eolienne de Puech de Cambert » apporteront une dotation financière à ces achats de mobiliers.

Mr MILHAU Régis ayant des intérêts personnels sur la zone du projet, n'a pas donné son avis ni pris part au débat ou à la présente délibération concernant ce contrat de parrainage.

Résultat du vote : ADOPTE

Votants : 8

Pour : 8

• **RIFSEEP :**

Mr le Maire expose au Conseil qu'il convient de modifier la délibération concernant la mise en place du RIFSEEP prise le 10 décembre 2021 en attribuant le présent régime indemnitaire aux agents titulaires ainsi qu'aux agents contractuels.

Résultat du vote : ADOPTE

Votants : 9

Pour : 9

Informations et questions diverses :

Mr. Le Maire propose de prendre un arrêté pendant la durée de la fête de BARRE afin de dévier les véhicules sur les voies périphériques du village afin de sécuriser les festivités.

Mr. Le Maire propose d'abattre 2 arbres en mauvaise posture de la cour de la Mairie et d'en replanter 2 en contrepartie.

Une demande d'offre d'achat de la parcelle N° sise MONT GOS actuellement en location par CELNEX, a été refusée.

TRAVAUX : Les jeunes du Chantier Jeune de la Communauté des Communes du Haut Languedoc sont intervenus pour effectuer des travaux de nettoyage et de peinture des cimetières et croix de GOS et BARRE. Ils ont également nettoyé le four de GOS.

A PREVOIR :

- Nettoyage WC de GOS.
- Sécuriser la buse de Mont plaisir, en attendant une remise en état (boucher le trou).
- Faire un état des lieux de la route de CANTOUL endommagé par les travaux d'ENEDIS, prévoir une remise en état.

CONVOI EOLIEN : Débuterons début Octobre.

STOCKAGE : Le sur plus de remblais des travaux éoliens seront stocké à la Rivierette, ils nous permettront de remblayer des chemins.

La séance est clôturée à 22H00.

Le secrétaire de séance



Le Maire

